

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 46 (1989)

**Heft:** 11

**Vorwort:** EFSM : nouveau logo

**Autor:** Keller, Heinz

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# EDITORIAL



**ESSM** Eidgenössische Sportschule Magglingen  
**EFSM** Ecole fédérale de sport de Macolin  
**SFSM** Scuola federale dello sport di Macolin  
**SFSM** Scuola federale da sport Magglingen

## **EFSM: nouveau logo**

Heinz Keller, directeur  
Traduction: Yves Jeannotat

Existait-il quelqu'un qui, en son temps dans les milieux du sport helvétique, ne connaît le grand **M** imbriquant une croix fédérale? Non, sans doute! Il décorait avantageusement les survêtements des enseignants de même que la vaisselle et les services de l'ancien Grand Hôtel: **M** comme Macolin, **M** comme Magglingen s'était affirmé comme le symbole d'une époque marquée par «Jeunesse forte – Peuple libre», appellation de la revue devenue «Jeunesse et Sport» en 1966 puis, en 1983, «MACOLIN/MAGGLINGEN». Simultanément à ce changement fut également introduit un nouvel emblème reliant le nom de Macolin/Magglingen à une piste d'athlétisme stylisée. Cette représentation cimentait l'union entre la nature – une nature riche et généreuse en l'occurrence – et des aménagements sportifs créés de toutes pièces et caractéristiques des temps modernes.

Si nous avons décidé de faire de rechef un pas en avant en créant, au seuil de 1990, un nouveau logo, c'était tout à la fois pour marquer le changement de nom de notre Institution et pour relier avec force les valeurs du passé à celles du présent et aux espérances de l'avenir. Avec l'aide de l'environnement exceptionnel dans lequel elle se trouve, l'Ecole fédérale de sport tient à être et à rester un centre national où est enseigné un sport de qualité et à le rappeler à l'extérieur par le biais d'une représentation symbolique percutante et de bon goût. Je remercie l'Office fédéral de la culture pour son soutien amical et les graphistes pour leur création. Puissent les personnes qui vivent, travaillent et font du sport, ici à Macolin, prendre le temps de réfléchir sur le sens profond de ces deux termes: «sport» et «école»! ■

## **Le sport en l'an 2000 – une approche économique**

Heinz Keller, directeur de l'EFSM  
Traduction: Marianne Honegger

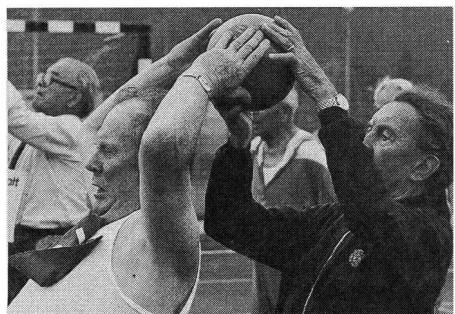
### **L'évolution de la population et ses conséquences pour le sport jusqu'en l'an 2000**

*Ce sont les hommes qui font le sport.* Et ce sont eux qui font de lui ce qu'il est: ils en fixent les règles, la forme, lui donnent un sens ou non. Ce n'est pas le sport qui détermine l'évolution de la société, il la suit. Nos modes de vie et nos valeurs changent. Nous allons, ici, nous intéresser plus particulièrement à quelques-uns de ces changements que devrait connaître notre société au cours des prochaines années. Ils influenceront, à n'en pas douter, le sport aussi; ils modifieront les attentes et les exigences à son égard, auront des conséquences pour ses aspects économiques et pour les médias qui s'en font l'écho.

Une première évolution, générale, est celle de l'*espérance de vie*. Alors qu'en 1975, les hommes et les femmes de plus de 60 ans représentaient environ  $\frac{1}{6}$  de la population, ce groupe était de  $\frac{1}{5}$  déjà en 1985 et, en l'an 2000, chaque troisième ou quatrième habitant de notre pays aura plus de 60 ans. Cette évolution modifie la structure d'âge de notre population. Au début du siècle, on comptait 20 jeunes de moins de 15 ans pour un Suisse de plus de 65 ans; en 1985, ces deux groupes étaient à égalité et en l'an 2000, on ne comptera plus qu'un jeune pour deux personnes de plus de 65 ans... Une telle situation a des conséquences très importantes pour le sport, pour ses organisations et ses structures. A l'avenir, en effet, de plus en plus de personnes âgées seront à la recherche d'une offre d'activité sportive qui soit adaptée à leurs besoins. Même si beaucoup de jeunes continuent à pratiquer intensément leur sport favori, le groupe d'âge des vétérans sera, au niveau des chiffres du moins, de plus en plus présent, voire dominant.

Une deuxième évolution, qui joue un rôle déterminant pour le sport, est la *diminution et la nouvelle organisation des horaires de travail*. Il y a peu de

temps encore, cet horaire était de 48 heures par semaine, puis de 44; aujourd'hui, nous travaillons 42 heures, alors que la semaine de 40 heures se dessine à l'horizon. De plus, la tendance actuelle va vers des formes d'organisation du travail de plus en plus flexibles: horaire variable, travail à temps partiel, délimitation précise entre temps de travail et temps de loisirs, etc. Tous les milieux culturels se doivent de relever le triple défi de proposer des activités de loisirs à la fois utiles, intéressantes et attrayantes. Dans le contexte de notre société, que l'on pourrait qualifier de «société assise», une part importante de cette tâche revient au sport. Il ne faut donc pas en sous-estimer les conséquences pour son organisation et ses structures. Une plus grande flexibilité des horaires de travail signifie aussi une plus grande flexibilité au niveau des loisirs. Cela veut dire, par exemple, que la pratique d'un sport, jusqu'à présent vertueusement reléguée en fin de



*Adapter les activités physiques à l'âge des pratiquants.*

journée après le travail, pourra à l'avenir s'accomplir à n'importe quel moment de la journée. Le plan classique de l'utilisation des salles de gymnastique – la journée pour l'école, le soir pour les clubs – ne pourra plus satisfaire à la demande. Avec l'augmentation générale des activités sportives, la nature aussi sera plus largement mise à contribution. Un simple calcul permet d'illustrer cette affirmation: si l'horaire de travail passe de 42 à 40 heures, il est théoriquement possible – si chaque